

Loi de transformation Fonction Publique au Ministère de la Justice LE SPIP 54 – Antenne de TOUL RESTE MOBILISE !

L'Etat s'attaque aux derniers conquies sociaux, socles de notre démocratie sociale : les retraites et la Fonction Publique !

En parallèle, cette loi vient défaire les droits des agents pour mieux les museler et les asservir !

La mobilité, comme l'avancement seront conditionnés au profilage des fonctionnaires selon des critères totalement obscurs, et à des « pseudo-performances ». Le tout sans contrôle et protection des organisations syndicales.

Le Ministère, conscient de **l'impact sur les vies personnelles des agents et sur leur engagement**, a choisi une chronologie en droite ligne de la Macronie, en ne faisant connaître les lignes directrices de gestion que le 18 Novembre pour un vote le 10 décembre...reporté... puis reporté pour finalement se tenir le 30 décembre, reprise le 6 janvier 2020, suspension et reprise en vue le 21 janvier 2020.

Réunis en A.G le 20.01.2020, les personnels syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Toul ont décidé de poursuivre leur mobilisation et d'acter :

- ***Journée SPIP mort le 21 janvier 2020, date du CTM : à l'unanimité***
- ***Présence minimale en CAP***
- ***Apposition d'un bandeau relayant nos griefs et revendications lors de toutes correspondances et réponses automatiques : à l'unanimité***
- ***Apposition du même bandeau à la fin des rapports : à l'unanimité***
- ***Poursuite de la sollicitation des responsables par voie de courriel : à l'unanimité***

A l'unanimité, nous rappelons que notre antenne travaille en sous effectif depuis de nombreux mois entraînant une augmentation des risques psycho sociaux.

Nous notons que le CTM prévu le 21 janvier est de nouveau reporté : nous demandons à ce que l'administration retire ses projets de casse de notre mobilité et de nos statuts. Nous refusons avec force toute idée de mobilité arbitraire.

Nous restons absolument déterminés à nous faire entendre.

📧 Nous dénonçons :

- **Le dédain de notre Administration envers les personnels des SPIP qui sont exclus de TOUT :** toutes les primes et revalorisations ; pas de prime de fin d'année, ou de surencombrement, ou de revalorisation de primes comme l'ISS (qui compte pour la retraite), refonte de la mobilité, pas de maintien de droits à la retraite dérogatoires,
- **L'absence de revalorisation et de requalification des personnels administratifs**, déjà lésés par le RIFSEEP. Sans leurs primes, beaucoup seraient sous le SMIC.
- **L'oubli de la 2e partie de la réforme statutaire concernant l'avancement et le recrutement**
- **L'absence d'organigrammes de services et le sous-effectif récurrent de nos antennes qui atteint la santé des agents.**

 Parce que les personnels en SPIP sont les seuls à suivre l'ensemble de la population sous-main de justice, nous revendiquons :

- Une mobilité par cotations pour toutes les catégories
- Une augmentation de la PSS au même niveau que les CEA
- Une augmentation de l'IFSE au même taux que les services judiciaires et la PJJ pour les administratifs
- La prime de surencombrement et de fin d'année pour chaque personnel concerné
- Le dégel du point d'indice – bloqué depuis 9 ans

Il est plus que jamais temps de réagir. Si nous ne le faisons pas maintenant, il sera trop tard. Luttons tous ensemble au côté des salariés des secteurs publics et privés, des chômeurs, des étudiants, des lycéens et de tous ceux qui n'acceptent pas l'injustice sociale et économique d'un gouvernement à la solde des plus riches, au détriment des plus faibles.

Toul, le 20 janvier 20

**TOUT.E.S ENSEMBLE, DANS LA LUTTE POUR LE RESPECT DE NOS DROITS
ET LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC**

JOURNÉE DE MOBILISATION des SPIP LE 21 JANVIER 2020